

ÉLECTIONS EUROPÉENNES, ON N'EST PAS DES PIGEONS !!!

La Poste, comme à chaque campagne électorale, va toucher le pactole pour nous faire distribuer tous les plis électoraux. La Poste a touché plus de 80 millions d'euros pour les présidentielles, combien pour les européennes ? Mais... depuis des années elle ne redistribue plus RIEN. **Tout part dans les poches de la direction, sous forme de part variable ou autres primes et les petites mains n'en verront jamais la couleur.**

Pour ces élections **il y aura 37 listes**, on imagine le poids et l'épaisseur des courriers à trier et à distribuer. Aujourd'hui, La Poste ne communique plus sur ce qu'elle compte faire. Peut-être veut-elle nous mettre devant le fait accompli en **nous forçant à faire ce travail supplémentaire sans aucune compensation**. La Poste va-t-elle oser nous dire que la distribution des plis électoraux fera partie de la charge normale des facteurs et sera compensée encore une fois par leur baisse de trafic...

Que les choses soient claires : les plis électoraux sont un travail supplémentaire non prévu dans le calcul de la charge de travail ! La Poste, avec ses outils de calculs, fait une moyenne de notre charge de travail sur l'année. Les plis électoraux ne sont pas comptés dans cette moyenne, et la soi-disant baisse de trafic est intégrée au calcul ! Elle se livrerait ainsi à une échelle de masse à du « travail dissimulé ».

Pas question que La Poste se garde la rémunération versée par l'État sur notre dos !

SUD PTT 38-73 a donc décidé de poser un préavis de grève illimité, qui débutera le 3 juin 2024 et qui couvrira toute la période des élections.

Une négociation sans grévistes, c'est une négociation qui ne portera pas ses fruits. Nous appelons donc l'ensemble du personnel à se mettre en grève partout où la distri des plis électoraux ne sera pas payée !

Nous revendiquons :

- Compensation financière de 300€ net pour l'ensemble du personnel, en lien avec la distribution des plis électoraux.
- Arrêt des mises en place des tournées partageables à partir du 3 juin et durant les deux semaines suivant la distribution des plis électoraux.
- Paiement systématique des heures supplémentaires à partir du 3 juin et sur les deux semaines suivant la distribution des plis électoraux.

La Poste reçoit des millions d'euros

**DE DOTATION DE L'ETAT
ET RIEN POUR NOUS !**



**LA POSTE NOUS PREND POUR
DES PIGEONS**

Syndicat Sud PTT Isère-Savoie

3 rue Federico Garcia Lorca, 38100 Grenoble

04 76 22 00 15 ou 06 72 32 77 09

sud.poste.alpes@orange.fr

www.sudposteaura.fr | facebook.com/SUD.POSTE.38.73/

